



LE NANT DU PARADIS

LE JOURNAL DE LA VIE
DE LA COMMUNE DE
PRESINGE



ALLOCATION DU PREMIER AOÛT 2023

PAR MESSIEURS SERGE BROQUARD, MAIRE, ET BERNARD MITTEY, ADJOINT

De nos jours, le monde qui nous entoure est de plus en plus complexe et anxiogène. Force est de constater que les différents conflits qui sévissent sur notre planète sont, hélas, de plus en plus nombreux et préoccupants.

En effet, nous pouvons citer le conflit en Ukraine, l'insécurité et la violence, la montée inquiétante des extrêmes dans nos sociétés démocratiques.

Nous vivons dans une période où une nouvelle géopolitique est en train d'émerger.

La Suisse a toujours eu pour vocation d'être une terre d'accueil pour des personnes provenant de divers horizons et de cultures différentes. Du fait de sa neutralité, elle a su, en tout temps, ouvrir ses portes à la médiation. Son rôle est d'amener les belligérants à la table des négociations afin de dialoguer pour dégager des accords acceptables et pérennes.

Le système fédéral permet à chacun des 26 cantons d'avoir son propre gouvernement. Le canton de Genève a pu ainsi définir et élaborer un programme de solidarité et d'intégration favorisant la cohésion sociale. Ainsi, les 45 communes genevoises doivent tout faire pour mettre en œuvre cet objectif, selon leurs possibilités. Voilà, en quelques phrases un constat non exhaustif de la situation actuelle.

Mais recentrons notre intervention sur notre lieu de vie.

Il y a quelques années, Presinge a mis en place un Plan Directeur Communal, approuvé par l'Etat. Il est à noter que ledit plan directeur n'est pas obligatoire pour les petites communes. Ce document nous a permis de déclasser certaines zones agricoles en zone de développement. Il nous a également permis d'initier un concours d'architecture. Ces différentes étapes, nous les devons à notre prédécesseur, Monsieur Ferdinand Le Comte, ancien Maire visionnaire, dont la ténacité dans le suivi de ses idées a amené au projet de développement de notre commune.

A l'heure actuelle, notre village a besoin de trouver une nouvelle dynamique. L'édification des nouvelles constructions projetées va permettre de créer un centre villageois.

Ce dernier favorisera la vie sociale et, les échanges en découlant, amènera, nous le souhaitons vivement, au bien-vivre ensemble.

Le choix de nos prédécesseurs a été de donner cette possibilité à différentes coopératives d'habitation. Nous sommes en phase avec eux et espérons de fait réussir une bonne alchimie presingeoise.

Lors des ateliers participatifs, organisés par les coopératives d'habitation et la commune, vous avez été nombreux à exprimer vos avis. À l'heure où nous vous parlons, les architectes sont en phase de finaliser les plans nécessaires à la dépose en autorisation de construire auprès du département.

Comme vous le savez certainement, un projet d'une telle ampleur prend beaucoup de temps pour mûrir avant d'être déposé auprès des autorités compétentes. Nous travaillons et collaborons activement avec les architectes et les différents investisseurs.

Notre système démocratique permet à chacun de s'exprimer, mais revers de la médaille, celle-ci induit une certaine lenteur dans les prises de décision, tant à l'échelon cantonal que communal.



Le Nant du Paradis en est à sa 32^{ème} édition.

Le projet de développement n'est pas le seul grand chantier de Presinge, bien au contraire, celui-ci est en phase avec d'autres réflexions que l'Exécutif doit mener. En effet, plus de 350 nouveaux habitants viendront d'ici fin 2027. En conséquence, les infrastructures communales devront être adaptées.

La commune devra rapidement initier un plan localisé de quartier sur la parcelle d'intérêt public qu'elle possède en face de la Mairie. Cette surface permettrait d'édifier une nouvelle voirie, des espaces dévolus au parascolaire ainsi qu'un IEPA (Immeuble à encadrement pour personnes âgées). L'ensemble de ces activités créeront ainsi un lieu intergénérationnel.

Par le biais de la nouvelle place centrale villageoise, ces différents espaces seront interconnectés par une trame et un jeu de chemins et placettes. D'autre part, nous devons également nous occuper de nos bâtiments communaux à rénover, en mentionnant que certains d'entre eux ont déjà fait l'objet d'une rénovation lourde. Pour cette raison, nous allons engager un audit sur l'ensemble des bâtiments restant afin de pouvoir prioriser les travaux à engager; ceci pour autant que les budgets le permettent.

En effet, les finances publiques cantonales sont de plus en plus lourdes et les charges reportées en partie sur les communes.

Nous sommes à un grand tournant pour le développement de notre commune et devons être conscients que toutes les réflexions menées et les décisions prises se projettent sur une durée de plus de 20 ans.

En guise de conclusion, nous sommes convaincus que pour parvenir à tous ces objectifs, loin d'être évidents, la confiance, la solidarité et un esprit constructif de la part de tous les intervenants sont plus que nécessaires.

MERCI de votre attention.

Nous vous souhaitons encore une très belle soirée du 1^{er} août à poursuivre à la salle communale.

Vive la Suisse, vive Genève et vive Presinge.

Ce journal est un bon trait d'union d'information entre la Mairie et toute la population. Il est également disponible en format informatique sur le site officiel communal.

Cependant, une réflexion a été menée au sein de l'Exécutif et lors de la séance du conseil municipal du mois de juin quant à la forme que prendrait ce journal dorénavant. Nous avons décidé de maintenir le Nant du Paradis, mais de privilégier cet outil comme feuille d'informations communales.

Cela étant, nous invitons chacun d'entre vous, si vous le souhaitez, à nous transmettre des articles rédigés par vos soins en lien avec Presinge ou tout autre sujet d'intérêt. Nous les ferons paraître avec plaisir.



NOUVELLE CARTE JOURNALIÈRE CFF DÉGRIFFÉE COMMUNE EN 2024



La carte journalière dégriffée Commune est une nouvelle offre contingentée, disponible exclusivement auprès des administrations des communes et des villes. Elle remplace l'ancienne carte journalière Commune.

Avec la carte journalière dégriffée Commune, les personnes voyagent une journée entière dans toute la Suisse à partir de 39 francs (avec un abonnement demi-tarif) ou de 52 francs (sans demi-tarif), dans le rayon de validité de l'AG. De plus, la carte journalière dégriffée est proposée pour la 1^{ère} et la 2^{ème} classe. À noter : plus les client·e·s achètent leur carte à l'avance, plus le prix est bas.

Nouveau canal de vente «Shop cartes journalières dégriffées».

Toutes les communes et les villes ont accès au même contingent valable pour toute la Suisse via l'application web centralisée «Shop cartes journalières dégriffées». Une fois le contingent épuisé, il n'est plus possible d'acheter une carte journalière dégriffée Commune pour la date de voyage souhaitée et la classe ou le segment (avec ou sans demi-tarif) en question auprès d'une autre commune ou ville. Par ailleurs, la carte journalière dégriffée Commune peut être vendue à toute personne et pas uniquement aux habitant·e·s de la commune ou de la ville.

Les cartes journalières dégriffées Commune seront disponibles à partir du 11 décembre 2023. La première date de voyage possible est le 1^{er} janvier 2024.

Classe et segment	Niveau de prix 1 disponible jusqu'à maximum 10 jours avant la date du voyage	Niveau de prix 2 disponible jusqu'à maximum 1 jour avant la date du voyage
2 ^e classe avec demi-tarif	39.-	59.-
2 ^e classe sans demi-tarif	52.-	88.-
1 ^{re} classe avec demi-tarif	66.-	99.-
1 ^{re} classe sans demi-tarif	88.-	148.-

De plus, une même personne peut acheter plusieurs cartes journalières dégriffées Commune (différentes dates de voyage ou pour des tiers).

Les prénom, nom et date de naissance de chaque personne participant au voyage doivent être fournis.

La disponibilité de la carte journalière dégriffée est indiquée par date de voyage sur [carte-journaliere-degriffee-commune.ch](https://www.cff.ch/fr/produits-et-services/carte-journaliere-degriffee-commune)

→ **La commune de Presinge n'a pas souhaité, dans un premier temps, adhérer à ce nouveau système de vente. Toutefois, elle continuera à proposer les cartes journalières Commune à Fr. 40.- l'unité jusqu'au 31 janvier 2024. Les réservations peuvent se faire via le site internet de Presinge**

(www.presinge.ch/carte-cff) ou par téléphone au 022 759 12 52.

L'ASSOCIATION L'AFFAIRE TOURNERÊVE



L'association l'Affaire Tournerêve est connue par de nombreuses personnes pour ses divers produits. Des huiles, des céréales, des farines, des pâtes, des jus, et de nombreuses autres spécialités telles que safran, saucisse sèche, tofu, fromage, etc. produits dans la région genevoise.

Mais... l'Affaire Tournerêve ? Qui est-elle ?

Elle regroupe une quinzaine de fermes de la région genevoise. Ses objectifs sont de :

- rassembler des paysans autour d'un projet commun favorisant la collaboration;
- recréer un lien entre paysans et mangeurs, entre agriculture et nourriture;
- défendre des prix rémunérateurs pour paysans et artisans;
- favoriser des fermes diversifiées et à taille humaine;
- revaloriser les cultures vivrières;
- maintenir des filières alimentaires artisanales et les savoirs-faire qui y sont liés;
- inciter les paysans à s'interroger sur leurs techniques culturales au-delà du traditionnel clivage entre la production biologique et la production conventionnelle.

L'Affaire Tournerêve, une affaire contractuelle

L'agriculture contractuelle est un fondement de l'Affaire Tournerêve, soit un engagement réciproque entre mangeurs et paysans. Les premiers s'engagent à consommer les aliments produits, alors que les seconds cultivent, élèvent, et éventuellement transforment leurs récoltes selon la qualité, la quantité et le prix défini. En parallèle, le revenu du paysan est assuré par un prix défini à l'avance sans influence d'une potentielle baisse liée à une surproduction, ou autre dérégulation du marché.

Le volume de production permet de garantir une traçabilité lors de la transformation (par exemple, de nombreuses entreprises demandent un volume minimal pour garantir la séparation du lot en question par rapport aux autres lots travaillés) ou la mise en place de filières de transformation artisanales en mains paysannes.

En pratique...

Concrètement, vous pouvez vous inscrire dès maintenant sur le site internet et sélectionner les produits qui vous intéressent.

Durant l'été et le début d'automne, chaque paysan va préparer ses produits en fonction des réservations enregistrées. Quelques semaines avant les distributions, vous recevrez toutes les informations nécessaires pour venir chercher vos produits. Nous nous réjouissons de vous rencontrer à cette occasion.

Vous trouverez les dates et lieux des distributions ainsi que de nombreuses informations sur www.tournerêve.ch

**Pour l'association Tournerêve,
Antoine Descombes**



ENVIRONNEMENT

Aux propriétaires de chiens



Chaque propriétaire de chien a l'obligation de ramasser les déjections de son animal mais malheureusement force est de constater une augmentation des déjections canines dans notre belle campagne. Ne pas ramasser les déjections de son chien constitue une infraction à l'**article 21 de la loi sur les chiens (LChiens)**. Un propriétaire ne respectant pas cette disposition peut donc être verbalisé. **Pour remédier à ce problème, les communes de Seymaz-Région vont débiter une campagne de sensibilisation en indiquant par des panneaux (illustration ci-contre) les endroits particulièrement souillés.** Également les gardes ruraux garderont un œil attentif sur ces infractions. Ne nous y trompons pas, cela n'est point la faute de nos compagnons à quatre pattes mais celle de certains maîtres qui ne se responsabilisent pas.

C'est pourtant simple... les crottes c'est dans le sac, le sac dans une caninette.

Ceci pour le respect des promeneurs, des cantonniers qui font la tonte des bords de route et de celui des agriculteurs qui travaillent les cultures. Autre conséquence plus grave, la néosporose est une maladie qui provoque des avortements chez les vaches. De plus en plus présente dans les élevages laitiers, elle est due aux déjections canines. En moyenne, **40% des vaches porteuses de ce parasite avortent.**



DES GESTES POUR ÉCONOMISER NOTRE ÉNERGIE

CONSEILS POUR LES MÉNAGES - CHAUFFAGE



1 CHAUFFAGE À 20°C MAX

Baisser de 1°C économise jusqu'à 10% d'énergie en moins



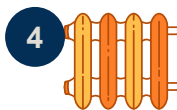
2 VÊTEMENTS CHAUDS

La petite laine au lieu du degré en plus



3 AÉRER EN GRAND MAIS BRIÈVEMENT

Pour renouveler l'air sans refroidir



4 DÉGAGER LES RADIATEURS

Pour laisser circuler l'air chaud



5 PRENDRE UNE DOUCHE PLUTÔT QU'UN BAIN

Pour économiser l'eau chaude



6 FERMER LES STORES ET VOLETS LA NUIT

Pour réduire les pertes de chaleur par la fenêtre



7 PAS DE RADIATEUR ÉLECTRIQUE D'APPOINT

Ils consomment beaucoup trop d'électricité



VIE COMMUNALE

Groupe de Solidarité de Presinge

Le groupe de solidarité de la commune de Presinge a été créé en 2020 à la suite des besoins accrus d'entraide lors du semi-confinement dus à la pandémie Covid-19.

Il regroupe huit membres, prêts à dépanner en urgence et rendre un service quel qu'il soit.

N'hésitez donc pas à faire appel à ses services si vous avez besoin d'aide pour un transport, des courses, un moment de partage, etc...

Pour ce faire, adressez-vous au secrétariat de la Mairie qui s'occupera de relayer votre demande.



Sécurité dans le village

En raison des nombreux cambriolages qui ont eu lieu à Presinge depuis 2022 et pour améliorer la sécurité au sein du village, nous avons mis sur pied un système de rondes nocturnes par une entreprise privée.

Les premiers mois d'essais ont été concluants et le nombre de cambriolages a diminué de manière significative. Nous avons donc décidé de continuer à agir dans ce sens.

À l'instar de plusieurs foyers déjà associés au projet, tous les propriétaires soucieux de leur sécurité et qui souhaiteraient obtenir une surveillance accrue autour de leur propriété peuvent prendre contact avec le secrétariat de la Mairie.

Cela dit, restez vigilants et n'hésitez jamais à signaler à la police (numéro d'urgence 117) tout véhicule ou autre personne suspecte qui circulerait dans le village.

7 conseils pour éviter un cambriolage ou le vol de vos objets les plus précieux :

- Déposez vos valeurs et documents importants dans un coffre-fort bancaire.
- Fermez bien toutes les fenêtres et les portes avant de quitter votre domicile.
- Ne dévoilez pas votre absence prolongée par des indications telles que billets à la porte, boîte aux lettres qui déborde ou des messages sur votre répondeur automatique.



Méfiez-vous des soi-disant cachettes de clés sûres, telles que paillason, casier à lait, pot de fleurs, etc. qui sont parfaitement connues des cambrioleurs.



Soyez prudents en confiant vos clés. Évaluez soigneusement à qui vous pouvez faire confiance et de qui vous devez vous méfier.



Entretenez-vous avec vos voisins sur le thème de la sécurité : comment et quand vous pouvez vous entraider ?



En soirée et surtout pendant les mois d'hiver, laissez croire à une présence dans votre logement.





VIE COMMUNALE

Entr'Aînés

Programme

→ **Mercredi 1^{er} novembre**: heure du rendez-vous et restaurant à définir

→ **Mercredi 6 décembre**: sortie surprise; rendez-vous à 14h30 devant la salle communale

Ce programme peut être modifié en fonction de la météo.

Ce sont des marches faciles, parfois des découvertes, et le plaisir de se retrouver.

Le bon déroulement de ces marches est assuré, mais la responsabilité en cas de problème revient aux marcheurs.

Inscriptions et renseignements auprès de Mme I. Schierz au 022 759 16 26 ou i.schierz@bluewin.ch



Mobilitri 2023

Prochains passages des camions Mobilitri à Presinge les:
1^{er} et 2 novembre (sous réserve), 6 et 7 décembre.

Bibliobus 2023

Le bibliobus sera présent devant la Mairie, de 10h30 à 12h30, les 25 octobre, 22 novembre et 20 décembre.



MAIRIE DE PRESINGE

116 route de Presinge
1243 PRESINGE
Tél.: 022 759 12 52
E-mail: info@presinge.ch
Site: www.presinge.ch

HORAIRE D'OUVERTURE

Mardi: de 8h à 10h
Mercredi: de 10h à 12h30
Jeudi: de 16h30 à 18h
Vendredi: de 10h à 11h30

Ou sur rendez-vous

Fermeture de la mairie pendant les fêtes de fin d'année:

Le guichet sera fermé du lundi 25 décembre 2023 au lundi 8 janvier 2024 (inclus).

Permanence téléphonique le jeudi 4 janvier 2024 et le vendredi matin 5 janvier 2024.

RÉCAPITULÉ DES MANIFESTATIONS

13-15 OCTOBRE: FÊTE DE LA PAROISSE PROTESTANTE À JUSSY

1^{ER} NOVEMBRE: REPAS DES ENTR'AÎNÉS

4 ET 5 NOVEMBRE: CONCERT À LA SALLE COMMUNALE

25 NOVEMBRE: DÉGUSTATIONS DE VIN

6 DÉCEMBRE: MARCHE DES ENTR'AÎNÉS

11 DÉCEMBRE: REPAS DE NOËL DES AÎNÉS (SUR INVITATION)

12 DÉCEMBRE: FÊTE DE L'ESCALADE À PRESINGE

16 DÉCEMBRE: CONCERT À L'ÉGLISE

21 DÉCEMBRE: NOËL COMMUNAL

